

# Les Matinées du CGEDD

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)

## Invitation



### PAYSAGE GLOBAL ET TERRITOIRES CONFÉRENCE-DÉBAT

MERCREDI 7 MARS 2012, DE 10 H 00 À 13 H 00  
GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE, NIVEAU 3, SALLE 1

**Christian Leyrit,**

vice-président du CGEDD

a le plaisir de vous convier  
à la matinée :

## Paysage global et territoires

Intervenants :

— **Bernard Lassus,**

paysagiste, plasticien,

— **Maguelonne Dejeant-Pons,**

Chef de la Division du patrimoine culturel,  
du paysage et de l'aménagement  
du territoire, Conseil de l'Europe,

— **Raffaele Milani,**

Professeur d'esthétique à l'université  
de Bologne et directeur de recherches  
sur les villes à l'Istituto dei Studi Superiori.

Débat animé par

**Michel Brodovitch,**

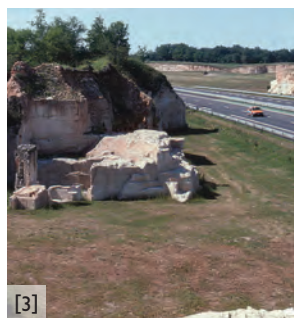
inspecteur général  
du Développement durable.



[1]



[2]



[3]

[1] Urbanisme paysager, aéroport  
de Nantes, Vinci, 2011.

[2] et [3] A 837, carrières de  
Crazannes. ASF - Ruban d'or 1997,  
ministère de l'Équipement.

[4] Les Jardins suspendus de Colas,  
Boulogne-Billancourt, 2001-2007.

© Bernard Lassus.



[4]

# Paysage global et territoires

Le paysage n'est-ce pas l'instant fragile où les fragments sonores, visuels, olfactifs se lient à mes références et à mon état du moment pour constituer une perception d'ensemble.

Plus fondamentalement, le paysage est une « hypothèse de regard » sur ce qui nous entoure.

Le paysagiste qui travaille pour le grand public a, avant tout, la responsabilité de faciliter non seulement ses gestes mais sa vie quotidienne. La mère de famille peut pousser, en toute tranquillité, sa voiture d'enfants sur un sol doux, dans une ambiance finement ombragée, mais en même temps quelques présences, mettons provisoirement inutiles, peuvent l'amener à s'interroger, passant ainsi de la rêverie à l'imaginaire, pour lesquels d'autres indices ou supports lui sont alors proposés.

Cette interaction entre ambiance et supports d'imaginaire, dans un espace concret où s'entrelacent le déroulement facilité des gestes quotidiens et les incitations à l'imaginaire, n'est-elle pas une « démarche souhaitable » ?

La nouvelle émergence des lieux que cela implique se recouvre du mot paysage, qui représente donc une interaction équilibrée entre tactile, sonore, olfactif et visuel, ce qui correspondrait peut-être mieux au terme d'ambiance et même d'ambiances successives. Soit un nouveau concept sensible pour un empire du virtuel.

Jusqu'à présent, les ruraux allaient vers les villes. Ce mouvement est en train de s'inverser. Les urbains vont vers la ruralité grâce aux nouveaux moyens de travail, aux facilités de commu-

nication, ... Cela montre qu'il n'est plus question d'assujettir le végétal à l'urbain ou même l'urbain au végétal ; il faut penser cela « autrement ».

Nous assistons à un changement du rôle de l'eau, du végétal mais aussi à de nouveaux rapports entre échelles territoriales où local et global se retrouvent et se compliquent. Nous sommes devant un « habitat-territoire » à imaginer. Ne sommes-nous pas dans la nécessité d'inventer en même temps un artificiel qui deviendra notre naturel pour faire face à l'incommensurable qui se déplace ou disparaît, et développer un nouvel imaginaire : le « démesurable ».

# LES MATINÉES DU CGEDD

## LE CONCEPT

Un nouveau rendez-vous régulier d'échanges et de débats sur les questions d'avenir dans les différents domaines touchant au développement durable.

Un format court de 3 heures ouvert à un public diversifié, dans le but de favoriser une attitude prospective par l'échange libre entre les conférenciers, français et étrangers, et le public.

Des sujets qui visent à des croisements de compétences susceptibles de féconder les différents domaines pour fabriquer un territoire durable.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Réservation indispensable à l'adresse email ci-dessous (nombre de places disponibles limitées)

**marie-josee.pinguet@developpement-durable.gouv.fr**

## COMMENT Y ACCÉDER ?

**Métro** : ligne 1 / RER ligne A  
station : la grande Arche de la Défense,  
sortie : B, grande Arche.

**SNCF** : ligne Paris St-Lazare / St-Nom-la-Bretèche ou ligne Paris St-Lazare / Versailles  
station : la Défense.

**Tramway** : T2 ligne la Défense / porte de Versailles  
station : la grande Arche de la Défense.

**Bus** : n° 73, 141, 158, 159, 161, 174, 178, 262, 272, 275, 278, 344, 360, 378.

